Le Maroc a toujours privilégié la solution politique négociée à la question du Sahara (Fassi Fihri)

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-09-2010 12:44:11

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Taib Fassi Fihri, a indiqué que le Maroc a toujours privilégié la solution politique négociée à la question du Sahara, et ce en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait appelé à la poursuite des négociations entre l'ensemble des parties en conflit afin de parvenir à une solution politique, juste et mutuellement acceptable.

"Le Maroc a toujours privilégié la solution politique négociée" à la question du Sahara, a souligné M. Fassi Fihri qui était interviewé par Daniel Makokera, animateur de l'émission hebdomadaire "Eye on africa", diffusée vendredi soir sur la chaîne de télévision sud-africaine "Africa Magic" .

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération a également affirmé que le Maroc reste attaché à son plan d'autonomie, d'ailleurs salué par la communauté internationale, et qui consiste à accorder une large autonomie à ses provinces du Sud.

La chaîne sud-africaine "Africa Magic" a diffusé, vendredi à 19h30 (HL, 17h30 GMT), une émission spéciale relatant l'histoire du conflit du Sahara depuis la glorieuse +Marche Verte+ jusqu'à la dernière proposition marocaine qui consiste à accorder une large autonomie aux provinces du sud.

Ce reportage de 45 minutes retrace l'historique du conflit autour de la question du Sahara marocain, avec à l'appui des témoignages archivés et des interviews avec des responsables marocains ainsi que des chercheurs et d'anciens responsables sud-africains.

La première partie de cette émission, qui jette la lumière sur la promotion de la culture des droits de l'Homme au Maroc, ainsi que sur le potentiel économique du pays et les opportunités d'affaires offertes par le Royaume, a été diffusée vendredi dernier à la même heure.

Les ministres du développement social, de la famille et de la solidarité, Mme Nouzha SKalli ainsi que le président du Conseil consultatif des droits de l'Homme, M. Ahmed Herzenni, ont souligné, dans des entretiens avec la chaîne, les grandes avancées réalisées par le Royaume en matière de promotion des droits de l'homme et de consécration de l'Etat de droit.

D'autres membres du gouvernement, dont le ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies, M. Ahmed Reda Chami, la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Mme Amina Benkhadra, et le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Taoufiq Hejira, sont intervenus sur les grands chantiers structurants lancés par SM le Roi Mohammed VI au Maroc, en l'occurrence les projets phares du port Tanger-Med, du parc éolien de Melloussa à Tanger et du Mazagan Beach Resort d'El Jadida.

MAPF